

#### Votre contact

Cécilia COLIN  
05 49 61 20 66  
[colinc@poitou.ifrb.fr](mailto:colinc@poitou.ifrb.fr)

#### Durée

1,00 jour(s)  
7:00 heures

#### Public

Chef d'entreprise, cadre commercial, ou administratif souhaitant compléter ses connaissances des marchés publics pour répondre aux appels d'offres

#### Pré-requis

Pratique des marchés publics

#### Moyens pédagogiques et supports

Méthode pédagogique dite active. Chaque participant construira sa propre méthodologie, travail en sous-groupe mais aussi nombreux échanges avec le groupe et le formateur (cas concret, retour d'expérience) en complément du support de formation

#### Profil de l'intervenant

Consultant-formateur  
Ancien élève de l'ESSCA d'Angers  
Professionnel des collectivités locales  
Plus de 25 ans d'expérience de réponse aux appels d'offres publics

#### Informations complémentaires

#### Objectifs de la formation

Gagner en professionnalisme par une meilleure compréhension des marchés publics  
Valoriser sa réponse à la consultation d'une collectivité  
Mettre en pratique les outils déclinés dans la formation pour valoriser son offre

#### Objectifs pédagogiques

Identifier les évolutions de la commande publique  
Analyser l'environnement des marchés publics  
Optimiser sa réponse par une meilleure compréhension de l'environnement des marchés publics

**Les marchés publics deviennent de plus en plus complexes. Vous y répondez régulièrement et vous devez vous tenir informé de l'évolution de la réglementation pour répondre aux attentes des acheteurs publics, en particulier dans les domaines suivants :**

- Ordonnance et décrets réglementaires (nouvelles procédures)
- Évolution de la dématérialisation (marché public simplifié)
- Démarche environnementale renforcée (développement durable et RSE)
- Relations avec les acheteurs en cas de litiges (médiation des marchés publics)

**Cette formation vous permettra d'appréhender sereinement les évolutions de la commande publique pour optimiser vos chances de succès**

#### Contenu

Les mesures de simplification applicables aux marchés publics

L'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015

Le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

L'évolution des documents administratifs : DC1, DC2, ATTR11

Rappel des principales procédures (MAPA, A. Offre) et présentation des nouvelles, accord-cadre et ex marchés à bons de commande

L'intégration d'exigences sociales et environnementales, la place grandissante de l'environnement dans les marchés publics, du développement durable à la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

Les nouveaux critères d'attribution

Plan national de dématérialisation

Vers la dématérialisation obligatoire des procédures (échéance d'octobre 2018)

Procédure de recours, la médiation inter-entreprises, les règles à connaître pour bien l'utiliser

#### Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

